

**PROCES VERBAL du Conseil Municipal du
LUNDI 20 MARS 2017**

Nombre de membres : L'an deux mil dix-sept, le vingt mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal Afférents au Conseil : **19** de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement convoqué, s'est réuni En Exercice : **19** au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

Présents : Jacques BERNARD, Nathalie PEUTIN, Gérard BOUVIER, Clarisse POLAUD, Hervé GUILLAUD, Odile RAVIER, Gilbert DAMEZIN, , Thérèse ARNAUD, Véronique BARROSO, Serge MEYRIEUX, Elisabeth CAMOULES, Carole MILLET, Frédérique PEREZ, Patrice ORCEL, Véronique CANTELLO

Absents : Christian BONNET GONNET, Fabrice GENTIL, Fabien CHATELAT

Pouvoir : 2, Christian BONNET GONNET à Gérard BOUVIER – Fabrice GENTIL à Jean GALLIEN

Secrétaire de séance : Mme CANTELLO Véronique

ORDRE DU JOUR :

- * Approbation du dernier compte rendu
- * Programme « Panenka » Isère Habitat : garantie d'emprunts
- * Aménagement carrefour RD16/RD16L : éclairage public maîtrise d'ouvrage au SEDI
- * Cabinet Médical : avenant au Bail
- * Vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2016
- * Vote du COMPTE de GESTION 2016
- * Affectation des RESULTATS 2016
- * Vote TAUX IMPOSITION 2017
- * Location de terrain
- * Attribution SUBVENTIONS
- * Vote du BUDGET PRIMITIF 2017
- * QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de séance à 20h37

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 13 février 2017 est adopté à l'unanimité.

Délibération 02-2016 – Isère Habitat garantie d'emprunts

Le Maire présente au conseil municipal une demande d'Isère Habitat pour cautionner le prêt de 1 500 000 € réalisé pour le financement des 12 logements PSLA, à hauteur de 40 % soit 600 000€ La Communauté de communes doit délibérer le 6 avril pour approuver le cautionnement des 60% restant.

Le Conseil Municipal approuve le principe de cautionnement d'emprunt réalisé par Isère Habitat.

Délibération 03-2017 - ECLAIRAGE PUBLIQUE AMENAGEMENT CARREFOUR RD16 / RD16L - Placette

Le Maire présente au Conseil municipal le plan de financement prévisionnel établi par le SEDI suite à l'étude réalisée pour les travaux d'éclairage public du carrefour RD16/RD16 L et de la placette à réaliser dans le programme d'aménagement du centre village.

Après avoir entendu le maire, le Conseil Municipal, prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération :

Prix de revient prévisionnel :	20 040 €
Financement externes :	12 639 €
Participation prévisionnelle :	7 401 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)	

Thérèse Arnaud précise qu'il serait bien d'équiper les poteaux afin de pouvoir prévoir des décors lumineux. La demande en sera faite auprès du SEDI.

Délibération 04-2017 – Avenant au BAIL de la SCM Médicale du PLATEAU

Le Maire rappelle les travaux d'aménagement du cabinet médical en vue de son agrandissement et de l'installation d'un 3^{ème} médecin.

Les travaux sont en cours de réalisation et devraient se terminer au 1er MAI.

Il propose d'établir un avenant au bail établi avec la SCM médicale du Plateau afin d'ajuster le montant de la location qui s'élève à une augmentation de 262.00 € au montant actuel de 1 269€.

Le conseil municipal autorise le Maire à établir et signer tout document relatif à cette modification de loyer.

Délibération 05-2017 - Vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2016

M. Jacques BERNARD, élu président de séance présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2016 après avoir présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		491 671.79		234 474.76		726 146.55
Opérations de l'exercice	381 622.87	532 029.01	667 988.09	1 044 783.32	1 049 610.96	1 576 812.33
TOTAUX	381 622.87	1 023 700.80	667 988.09	1 279 258.08	1 049 610.96	2 302 958.88
Résultats Clôture		642 077.93		611 269.99		1 253 347.92

Après avoir entendu le rapport, M. le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve et arrête le compte administratif de la commune pour l'exercice 2016.

Délibération 06-2017 Vote du COMPTE de GESTION 2016

Le Conseil Municipal,

- Après s'être fait présenter les budget primitif et décisions modificatives de l'exercice 2016, le compte de gestion dressé par le Receveur,
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2016,
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération 07-2017 - AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Le Maire rappelle au Conseil que l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 est de 611 269.99 € conformément au Compte Administratif.

Il propose au Conseil d'affecter cet excédent de la façon suivante :

- Affectation de 300 000 € à la section d'INVESTISSEMENT au chapitre 1068,
- Report du reliquat de 311 269.99 € à la section de FONCTIONNEMENT au chapitre 002.

Le Conseil oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de l'affectation des résultats comme proposée.

Délibération 08-2017 - VOTE des TAUX d'IMPOSITION 2017

Le Maire informe que lors de la préparation du Budget primitif 2017, la Commission des Finances a proposé de reconduire les taux des impôts fixés en 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de fixer les taux des impôts locaux 2017 comme suit :

- TAXE d'HABITATION 7.41 %
- FONCIER BATI 16.14 %
- FONCIER NON BATI 49.18 %

Délibération 09-2017 - LOCATION de TERRAIN « Lanconnat »

Le Maire propose de reconduire le montant du loyer du terrain donné en location à M. FERRAZ André.
Le Conseil Municipal décide de la reconduction du loyer de 25€ pour l'année 2017 à M. FERRAZ.

Délibération 10-2017 - SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS

Après examen en commission des finances de l'ensemble des demandes, il est proposé d'attribuer une subvention, après présentation du compte rendu de l'assemblée générale et d'un état des comptes, aux associations suivantes :

C.C.A.S. La Chapelle	8 200 €
FNACA - Donneurs de sang	100 €
CPC (frais formation)	139 €
Rugby La Tour du Pin	200 €

Il est proposé d'attribuer une participation de 1 € par jour et par enfant sur présentation d'un état des présences aux Centres de loisirs auxquels les enfants de la commune participeront pendant les vacances scolaires.

Appelé à se prononcer sur ces propositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord :

- Sur les montants des subventions attribuées aux associations susnommées,
- Sur la participation de 1 euro par jour et par enfant pour participation aux centres de loisirs pendant les vacances scolaires,
- dit que ces subventions et aides seront imputées à l'article 6574 du budget communal et 657362 pour la subvention du C.C.A.S.

Délibération 11-2017 - VOTE du BUDGET PRIMITIF 2017

Après examen en commission des finances, il est présenté au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 qui est adopté à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT : Il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 215 754 €

INVESTISSEMENT : Il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 721 617 €

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Président rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

- Attribution des marchés de travaux d'aménagement cabinet médical :
 - ✓ Mission SPS : Alpes contrôle : 940 € H.T.

	LOTS :	ENTREPRISES	Montant H.T.	Montant TTC
Lot 1	Démolition gros œuvres	FUZIER LAMBERT	5 303.00 €	6 363.60 €
Lot 2	Menuiserie Bois	CHANUT	8 944.50 €	10 733.40 €
Lot 3	Platrerie-Plafonds-peinture	BELMONTAISE	4 796.00 €	5 755.20 €
Lot 4	Revêtements sols souples	CLEMENT DECOR	1 340.00 €	1 608.00 €
Lot 5	Clim. Réversible-ventilation-plomberie-sanitaires	ELECFROID	6 085.35 €	7 302.42 €
Lot 6	Chauffage électrique-Electricité-Courants forts et faibles	JEAN JEAN	3 612.36 €	4 334.83 €
	TOTAL		30 081.24 €	36 097.45 €

- **URBANISME - Permis de construire accordés :**

- ✓ PC n° 1610022 – ISIKSOY Umut : 1 maison habitation – Impasse de Bellecombe (Flachey - parcelle AE 306) le 9 février 2017
- ✓ PC n° 1610027 – RABOT Stéphane – JOOSSEN Christine : 1 maison habitation – chemin de Bellevue – (Collombier – Parcelle AB 207) le 16 février 2017

- **URBANISME – Déclarations de travaux accordés :**

- ✓ DP n° 1710001 – MICHEL Sandrine : création fenêtres – 175 route du mollard (mollard - parcelle B 293) le 9 février 2017
- ✓ DP n° 1710002 – GOOTELAND Patrice : piscine 8 X 4M – 439 chemin du puy (Le Puy -

- Parcelle A 2022) le 9 mars 2017
- ✓ DP n° 1710003 – GOOTELAND Patrice : modification ouvertures-portail-ravalement façades-peintures volets) – 439 chemin du puy (Le Puy - Parcelle A 2022) le 9 mars 2017

QUESTIONS DIVERSES

- Clarisse POLAUD informe :
 - ✓ des questions abordées lors du dernier conseil d'école : rappel du fonctionnement de l'école, et dépouillement du questionnaire réalisé par les « parents d'élèves »
 - ✓ De l'action « Marchons vers l'école » initiée par l'agence de mobilité du Nord Isère, qui aura lieu comme l'année dernière tous les mardis du mois de mai. Une réunion d'information aura lieu le 30 mars

Levée séance : 21 H10

- Levée de séance à 21 h 10

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 ^{er} adjoint	
Nathalie PEUTIN	2 ^{ème} adjoint	
Gérard BOUVIER	3 ^{ème} adjoint	
Clarisse POLAUD	4 ^{ème} adjoint	
Hervé GUILLAUD	5 ^{ème} adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	
Christian BONNET GONNET	Conseiller Municipal	Procuration à Gérard BOUVIER
Thérèse ARNAUD	Conseillère municipale	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Elisabeth CAMOULES	Conseillère municipale	
Carole MILLET	Conseillère municipale	
Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	Procuration à Jean Gallien
Fabien CHATELAT	Conseiller Municipal	Absent

Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	Absent
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	